

# HISTOIRE

## Guide de rédaction (1<sup>er</sup> cycle) du Département d'histoire

### D. Problèmes particuliers et conseils

1. [l'utilisation de l'Internet en histoire](#)
2. [le plagiat](#)

#### 1. l'utilisation de l'Internet en histoire

Pour riche qu'il soit, l'Internet n'est pas forcément l'outil essentiel pour rédiger un travail en histoire. Il est vrai que l'on trouve sur la toile d'innombrables banques de données et de références. Mais à quoi cela sert-il, par exemple, d'avoir une multitude de titres de livres si la bibliothèque ne les possède pas et qu'on ne peut pas les lire? Comment savoir si l'information que l'on trouve est fiable? Au moins, les périodiques et les livres publiés ont généralement subi l'évaluation de professionnels avant d'être imprimés. Mais sur la toile, quiconque veut établir une page ou un site peut le faire et y déverser ce qu'il souhaite. Il faut donc redoubler de précautions lorsqu'on veut utiliser des informations du Web: qui est l'auteur de cette information? sur quel site se trouve-t-elle? y a-t-il des liens académiques qui y mènent? sont des questions que l'on doit impérativement se poser avant d'exploiter le matériel que l'on a trouvé. En règle générale, si l'on s'en tient à des sites abrités par des universités ou des institutions de recherche, on peut faire confiance à la qualité de l'information. Ces sites sont souvent précieux pour la quantité de sources inédites qu'ils présentent: textes littéraires, documents d'archives, actes judiciaires occupent une place non négligeable sur la toile. Chaque domaine de l'histoire a son ou ses sites principaux. On peut s'informer auprès des professeurs pour savoir s'ils recommandent certains sites particuliers.

#### 2. le plagiat

Une dissertation repose généralement sur l'exploitation de travaux existants. Inutile donc de prétendre que toutes les idées d'un travail sont originales et qu'on en est le merveilleux auteur. L'ensemble de la communauté des historiens échange, partage formulations et idées, sans que cela ne diminue le mérite ou la qualité des chercheurs. C'est la pratique courante. Mais cet échange ne peut se faire que si chacun reconnaît ses emprunts et ce qu'il doit aux autres. Agir différemment signifie s'attribuer indûment la recherche d'autrui et constitue un plagiat.

L'appareil critique (notes, citations) qui fait partie du texte permet justement d'indiquer d'où viennent les idées et les informations utilisées. Tout emprunt textuel doit donner lieu à une citation entre guillemets. Il arrive que l'on dise dans ses propres mots exactement ce qu'un autre auteur a écrit. Ce n'est pas une citation entre guillemets, mais une paraphrase qui doit, elle aussi, être accompagnée d'une note signalant l'auteur dont on s'est inspiré. Pour éviter toute confusion embarrassante, il faut veiller, lorsque l'on prend des notes, à bien distinguer les phrases que l'on a recopiées telles quelles des parties résumées en ses mots. L'utilisation de guillemets, de jeux de couleurs ou de toute autre méthode personnelle est vivement encouragée.

La Faculté des arts de l'Université d'Ottawa a une politique très ferme en ce qui concerne le plagiat et les sanctions prises à son égard. Voir l'annuaire de la faculté, à la rubrique «fraude scolaire».

*Exemple de plagiat:*

#### Texte original

Dès qu'il est question de l'an mille, le public pense fin du monde. C'est en matière d'histoire une de ses réactions les plus constantes. Il est entendu qu'à la fin du Xe siècle, les hommes, persuadés que la millième année de l'Incarnation serait la dernière de la terre et verrait se lever « le jour du seigneur », n'eurent désormais plus d'autre souci que de préparer leur âme à affronter l'éternelle Justice ; une torpeur résignée fit retomber leurs bras et suspendit leurs travaux ; espérant se gagner la clémence divine avec des biens qu'ils pensaient perdre bientôt ils multiplièrent leurs offrandes aux églises. Des prodiges, des épidémies, des troubles atmosphériques anormaux, des famines vinrent à point confirmer et accroître leurs terreurs. Toute activité s'arrêta. Puis, l'an mille passé, un immense espoir s'épanouit dans les cœurs ; on se remet à vivre, à cultiver la terre, à bâtir - à bâtir surtout, - et voilà que le monde revêt de toutes parts le « blanc manteau des églises neuves ». Tel est le schéma qui s'esquisse presque immuablement dans les esprits à l'évocation de l'an mille. Or il ne correspond nullement à la vérité historique. Extrait d'Edmond Pognon, *L'An mille*, Paris, Gallimard, 1947, p. vii.

#### Plagiat

Dès que l'on évoque l'an mille, le public pense le plus souvent à la fin du monde et à ces hommes persuadés qu'ils verraient alors la dernière année de la terre. On affirme qu'une grande torpeur leur fit baisser les bras et arrêter leurs travaux, que des

prodiges, des perturbations atmosphériques et des famines vinrent accroître leurs frayeurs. Toute activité s'arrêta. Ce schéma ne correspond pas du tout à la réalité<sup>1</sup>.

*Des mots sont repris ou simplement remplacés par des synonymes, la structure du raisonnement est identique. Même s'il y a une référence bibliographique, le texte, sans guillemets, suit de trop près le texte original pour être considéré différent. C'est du plagiat car on s'attribue des idées et une formulation qui sont en fait celles de l'auteur original.*

<sup>1</sup>Edmond Pognon, L'An mille, Paris, Gallimard, 1947, p. vii.

#### **Utilisation adéquate**

Selon une idée bien ancrée dans nos croyances, mais fortement erronée, les médiévaux auraient vu avec appréhension arriver l'an mille. Cette angoisse se serait traduite par des comportements d'attente et de dévotion effrayée, renforcés par des accidents climatiques ou naturels. La date fatidique passée, ils se seraient remis au travail avec une ardeur exceptionnelle : « on se remet à vivre, à cultiver la terre, à bâtir »<sup>2</sup>.

*L'idée de départ est résumée plutôt que paraphrasée, la partie empruntée textuellement est placée entre guillemets et l'ouvrage cité en référence.*

<sup>2</sup>Edmond Pognon, L'An mille, Paris, Gallimard, 1947, p. vii.

**HAUT RETOUR**